

Vias

Méditerranée

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

L'ÉTÉ EST LÀ !

L'agenda complet
des animations estivales !

RÉCOMPENSE

Le Pavillon Bleu obtenu
pour la 2^{ème} année !

INAUGURATION DE LA 1^{ÈRE} TRANCHE DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE
L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE

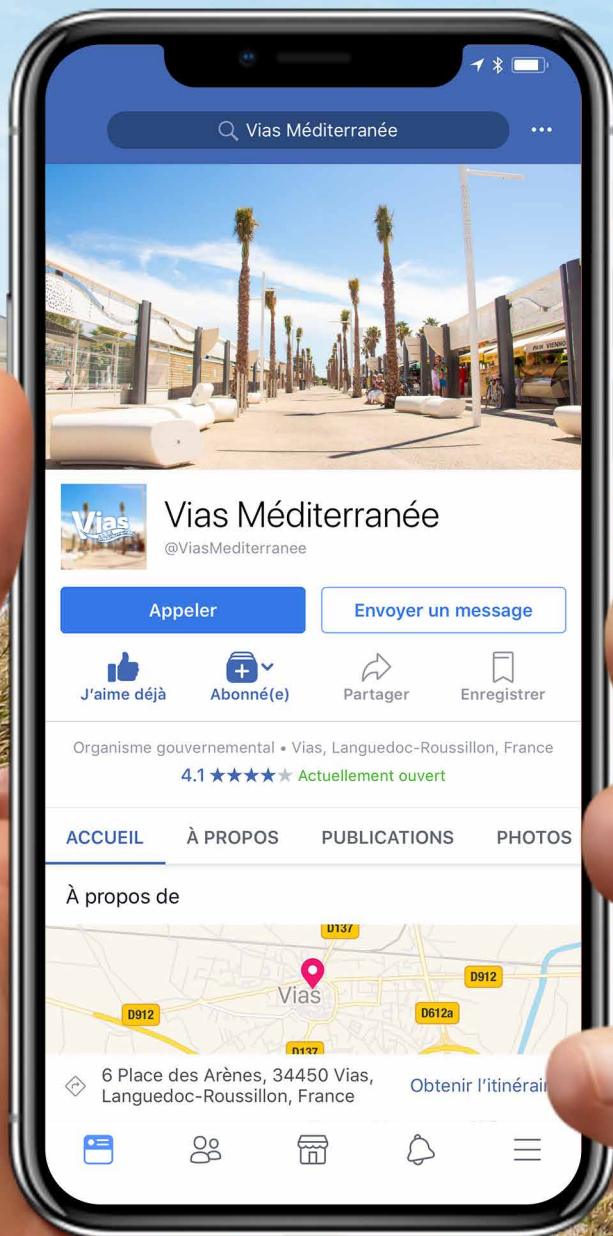
Mercredi 11 juillet 2018 - 11h30

En présence de *Carole DELGA*,
Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée



Redécouvrez

Vias Méditerranée sur 



Vias
Méditerranée

WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR



ÉDITO



Catherine CORBIER

1^{ère} Adjointe déléguée aux Affaires Générales

Comme chaque année à pareille époque, plusieurs dizaines de milliers de vacanciers venus de toutes les Régions de France, ou d'Europe, vont séjourner dans notre belle cité, sur laquelle flotte depuis 2 années consécutives le Pavillon Bleu, label environnemental reconnu et recherché !

Grande sera la surprise, de tous ces visiteurs, face à la véritable métamorphose qui démarre en bord de mer.

Inutile de détailler tous les changements en cours. Il suffit de constater ! Il suffira de constater aussi dans les années à venir... !

Si nous souhaitons continuer de recevoir le plus correctement possible, le lourd investissement en cours est **nécessaire** ; il est aussi **justifié**.

Notre économie locale repose essentiellement sur notre activité touristique.

Alors, comment encore, en 2018 s'interroger sur l'opportunité d'une telle politique ?

Le tourisme, c'est certes les nombreuses entreprises de plein air, les gîtes, les locations saisonnières, les gardiennages de caravanes, notre parc d'attractions, les artisans, les commerçants, les viticulteurs, mais aussi une offre supplémentaire pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi permanent ou saisonnier ; une recette complémentaire conséquente pour les finances communales.

Pour autant, le cœur de ville n'est pas oublié !

J'aurai l'occasion d'en parler longuement dans les mois à venir.

La Région Occitanie a bien compris l'objectif que nous poursuivons. Elle nous encourage en nous octroyant une subvention exceptionnelle de 2.6 millions d'€ !

Cœur de ville, ou bord de mer, toutes ces initiatives pour un mieux vivre à Vias sont financées **sans aucune augmentation de vos impôts locaux !**

Alors, oui, il faut poursuivre notre politique au service de l'intérêt général, sans frilosité, sans état d'âme.

Continuez à croire en l'avenir, et restez fier de Vias !

Viassoises, Viassois, amis estivants, à tous, je vous souhaite un bel été 2018.

Sans retenue, profitez des nombreuses animations culturelles, sportives ou festives programmées par l'ensemble des services.



NUMÉRO #9 / JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2018

SOMMAIRE



Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

 facebook.com/ViasMediterranee

 [@Viasmediterranee](https://instagram.com/Viasmediterranee)

- 03 **Edito**
- 05 **Dossier du mois**
- 12 **Urbanisme**
- 14 **Conseils Municipaux**
- 17 **Sécurité**
- 18 **Jeunesse**
- 22 **Sport**
- 24 **L'été sera #Show** (*Programme de l'été*)
- 26 **Vie Municipale**
- 27 **En images**
- 30 **Vie Associative**
- 34 **Environnement**
- 38 **Économie locale**
- 40 **Agenda**
- 43 **Nécrologie**



DOSSIER DU MOIS



Vivre Intensément Au Soleil

VIAS ET SES PLAGES

AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE RÉAMÉNAGÉE : LE LIEN ENTRE LA VILLE ET LA PLAGE, ENTRE HISTOIRE ET MODERNITÉ

Après sept mois de travaux, la première phase réhabilitée de l'Avenue de la Méditerranée est enfin prête pour accueillir Viassois et vacanciers.

La portion réaménagée offre un espace public harmonieux menant tout droit à la mer : une voie en sens unique partagée, un alignement de palmiers, un revêtement au sol typiquement local, du mobilier urbain de haute qualité, une devanture des commerces repensée, des places de livraison augmentées, une gestion des déchets performante par conteneurs enterrés, un éclairage public moderne à basse consommation, et une sécurisation optimale par caméras de vidéo-protection.

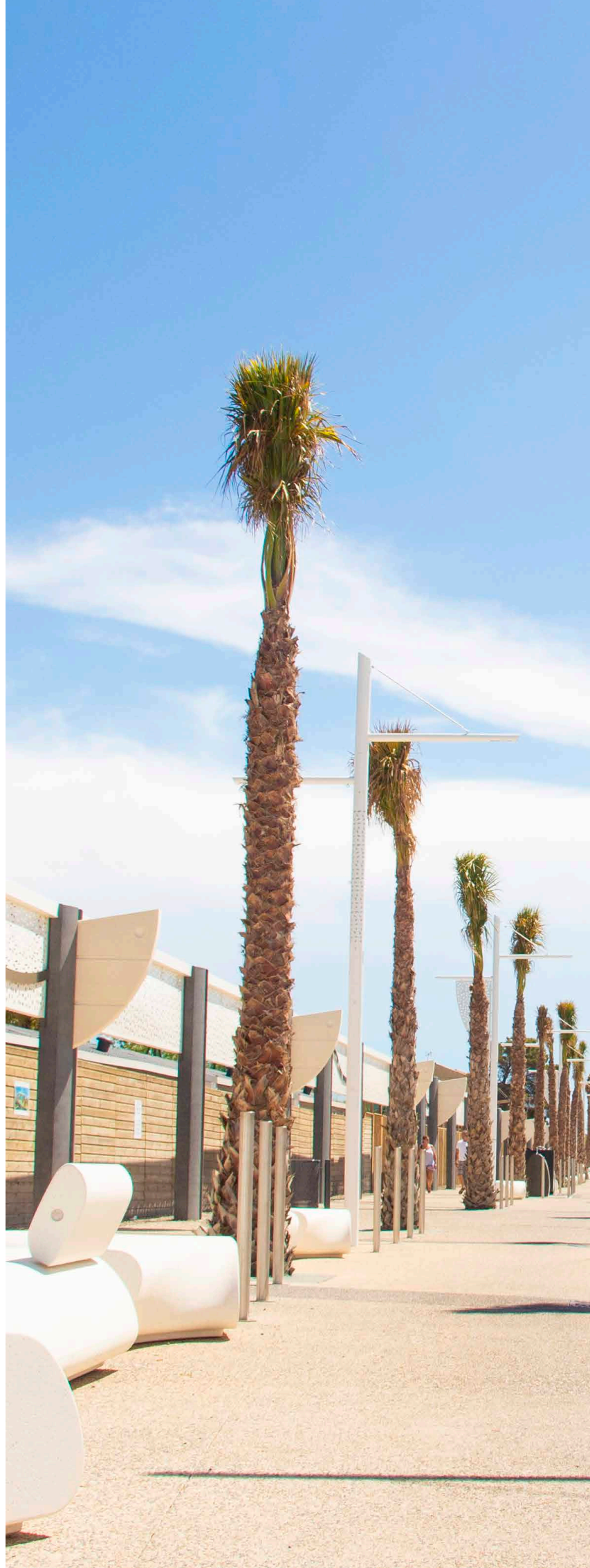
Cette nouvelle avenue est une invitation à la promenade et à la réappropriation de la station balnéaire.

2ème station d'Europe en capacité d'accueil en hôtellerie de plein air, avec ses établissements haut de gamme, Vias se devait de changer de visage : jeunesse, modernité, dynamisme, attractivité reflètent la nouvelle image que la Municipalité a souhaité apporter à la commune. **L'objectif est atteint !**

Prochaine étape : la partie du front de mer (Farinette) comprenant le promenoir et les accès à la plage.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a soutenu ce projet à hauteur de plus de 2,6 millions d'euros. A ce jour, il s'agit de la plus importante subvention attribuée par la Région dans le cadre du « Plan Littoral 21 ».

L'inauguration de la première tranche des travaux de réaménagement de cette avenue aura lieu le mercredi 11 juillet 2018 à 11h30 à Vias Plage, en présence de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.



*« Transformer aujourd'hui pour les
générations de demain : nous l'avons fait,
nous le faisons et nous continuerons
à le faire ! »*





LE GROUPE LITTORAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN VISITE À VIAS - VENDREDI 4 MAI 2018

Jordan Dartier, Maire de Vias, et Christophe Euzet, Député de la 7ème circonscription de l'Hérault, ont accueilli les Parlementaires du Groupe Littoral de l'Assemblée Nationale, en présence de Christian Pouget, Sous-Préfet de Béziers, de représentants des services de l'Etat, de l'hôtellerie de plein air, des acteurs économiques et d'élus locaux.

Au programme de la matinée, une réunion de travail articulée en quatre séquences autour des problématiques littorales : préservation des espaces, protection des personnes, valorisation durable, aspects juridiques et réglementaires. Les échanges ont enrichi la réflexion qui permettra de proposer des solutions pour faire évoluer la Loi Littoral, en fonction des spécificités et des contraintes de chaque territoire.

L'après-midi, un déplacement sur la Côte Ouest de Vias Plage a été organisé. Cette visite de terrain, au Trou du Ragout, au sein de trois campings et d'une Association Syndicale Libre (ASL), a permis aux Parlementaires de comprendre et de se rendre compte des difficultés liées au recul du trait de côte, à l'érosion du cordon dunaire et ses conséquences dramatiques sur le littoral, notamment en l'absence de protections en mer.



Le Maire a également évoqué la problématique de la relocalisation des biens et des personnes, insistant sur l'importance de conserver une attractivité touristique pour le maintien de l'économie locale.

Une journée dense qui s'est achevée par une visite de la première tranche des travaux de requalification de l'Avenue de la Méditerranée.



Les Parlementaires ont pu apprécier le résultat des travaux de réaménagement de la phase 1 de l'Avenue de la Méditerranée



LE PAVILLON BLEU FLOTTE ENCORE SUR LE LITTORAL VIASSOIS



Pour la deuxième année consécutive, la ville s'est vu décerner le Pavillon Bleu, haut label d'excellence, pour sa Plage de Farinette.

Depuis le mois de juin, trois drapeaux sont hissés sur Vias Plage : un à l'entrée de la station et deux sur la plage primée.

Parmi les 35 communes, les 52 plages et les 20 ports concernés en Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, Vias a décroché une excellente note cette année encore.

La labellisation du Pavillon Bleu n'est pas acquise. Chaque année, la commune doit répondre à un cahier des charges drastique. Le jury examine le dossier avec une attention particulière.

Des contrôles sont réalisés de manière inopinée :

- qualité des eaux de baignades, classées excellentes par l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS)
- entretien permanent du cordon dunaire

et des plages,

- accessibilité pour tous, avec des rampes et tapis élargis implantés et signalés jusqu'au rivage,
- propreté de la station,
- gestion des déchets et tri sélectif sur Vias Plage,
- augmentation des postes de secours et la surveillance accrue du littoral sont autant de conditions remplies par la ville.

Avec sa fréquentation touristique massive, atteignant plus de 60 000 personnes en été, le Pavillon Bleu est un gage de qualité et d'attractivité pour Vias, 2ème station balnéaire d'Europe en capacité d'accueil en hôtellerie de plein air !

L'attribution d'une telle distinction est le résultat de l'important travail accompli, valorisant tous les efforts menés. Les nombreux investissements réalisés, tels que le réaménagement de l'Avenue de la Méditerranée, y contribuent indéniablement.

BAIGNADES EN TOUTE TRANQUILLITÉ DANS DES EAUX D'EXCELLENTE QUALITÉ !

La baignade en milieu naturel est très appréciée en période estivale. Cette activité rassemble, sur nos plages, des touristes venus de toutes les régions de France ou d'Europe et des autochtones.

Elle peut toutefois représenter des risques sanitaires, liés à la présence de germes pouvant entraîner différentes pathologies.

Une surveillance intense de la qualité de l'eau est donc nécessaire. L'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS) effectue donc des

contrôles durant toute la saison estivale.

Le classement issu de la période 2014-2018 fait ressortir une qualité « Excellente et Bonne » ce qui permet à la ville de conserver le label « Pavillon Bleu » au titre de l'année 2018

Il fait bon se baigner à Vias Méditerranée !

Pour plus de renseignements :
www.occitanie.ars.sante.fr/baignades-naturelles





SE RINCER APRÈS LA BAINNADE AVEC LA DOUCHE DE PLAGE !

De nouvelles douches ont fait leur apparition à la plage du Clôt ! Elles complètent le dispositif des blocs sanitaires déjà existants sur les secteurs du Fanal, du Libron et de Farinette :

- Parking de Farinette : 1 douche
- Parking du Clôt : 4 douches
- Plage du Libron : 4 douches
- Parking du Fanal : 3 douches

Ces douches vous permettent de vous rincer rapidement après une bonne baignade. Toutefois, l'eau est un bien précieux pour l'environnement, ne la gaspillez pas !

Soucieuse de la bonne gestion de l'eau, la Municipalité a mis en place des électrovannes sur ces douches. Commandé électriquement, ce système permet de limiter la distribution de l'eau afin de lutter contre le gaspillage.

Les douches de plages sont accessibles tout au long de la saison estivale, de 12h à 19h.



AUGMENTATION DU STATIONNEMENT EN BORD DE MER

Un nouveau parking a été créé entre Farinette et le Libron, derrière le cordon dunaire. Composé de 400 places, il facilite le stationnement, l'accès à la plage et à la station en période estivale.

LES POSTES DE SECOURS



Pour une sécurité optimale des baigneurs, cinq postes de secours sont déployés sur le littoral Viassois.

Poste de secours central (ouvert du 15 juin au 16 septembre) :

Plage de Farinette (chemin du Fanal).
Tél : 04 67 21 66 24

Autres postes de secours (ouverts du 29 juin au 02 septembre)

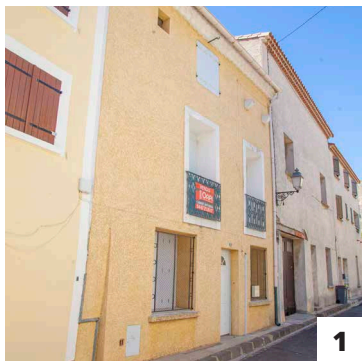
Chemin des Rosses : Tél : 04 67 32 43 83 ;
Central de Côte Ouest (plage Ste Geneviève)
Le Clôt – plage du Clôt : Tél : 04 67 62 03 01 ;
La Dune – plage du Camping La Dune



Nouveauté cette année ! Pour faciliter l'accès à la baignade pour les **Personnes à Mobilité Réduite (PMR)** la ville s'est équipée d'un fauteuil roulant de plage « Tiralo ». Ce matériel est disponible auprès du Poste de Secours Central de Farinette, sur demande auprès des Nageurs Sauveteurs.

URBANISME

DIVERS TRAVAUX EN PHOTOS



1



2

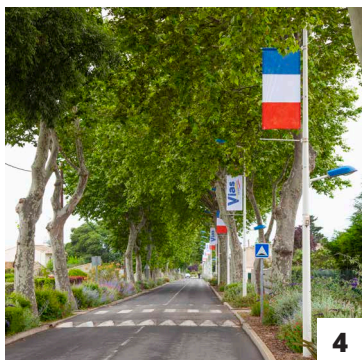


3

1 - Les façades Viassoises reprennent des couleurs avec l'agglomération !

2 - L'Avenue de Béziers fait peau neuve avec le Département

3 - Vias en fleurs



4



5



6

4 - Les entrées de ville sont colorées pour l'été

5 - Installation de barrières de protection en bois parking de Farinette

6 - Avec le CREM, la ville illumine votre quotidien !



7



8



9

7 - Du nouveau mobilier urbain pour signaler les parkings à vélos

8 - Un escalier pour accéder plus facilement à la plage du Fanal

9 - Les tapis PMR installés jusqu'au rivage permettent l'accessibilité à tous !



LA HALLE MULTISPORTS PREND DE LA HAUTEUR !

La future Halle dédiée aux sports et aux associations prend forme du côté de l'Avenue d'Agde. Depuis fin juin, l'intégralité du gros œuvre a été terminée. Tout l'été, s'enchaîneront plaquistes, menuisiers, plombiers et électriciens pour la phase finale des travaux.

LE PROGRAMME DE RÉFECTION DES VOIRIES SE POURSUIT

Travaux Avenue du Général de Goys

Cet axe structurant, reliant le Boulevard Gambetta et l'Avenue d'Agde, fait l'objet d'une rénovation intégrale.

L'enfouissement des réseaux secs, réalisé par l'entreprise Bordères sous l'égide d'Hérault Energies, est achevé. L'objectif principal vise à désencombrer visuellement l'espace aérien.

Dans le cadre des rencontres de quartiers, les habitants de ce secteur ont pu débattre avec le premier magistrat et la première adjointe sur les prochaines actions qui seront réalisées sur cette avenue :

- la rénovation des réseaux humides dès l'automne prochain (les canalisations d'eau potable par le Syndicat Bas Languedoc (SBL), l'assainissement par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) et le réseau pluvial par la Commune).

- la réfection de la voirie en surface, avec les trottoirs, les bandes de roulement en enrobé (goudron) et les espaces de stationnement.



LE PARKING DES ÉCOLES, NOUVELLE GÉNÉRATION : ÇA, C'EST FAIT !

Après plusieurs semaines de travaux, le parking est enfin prêt !

Il est rappelé que l'abattage des pins était une nécessité car les racines déformaient la chaussée et obstruaient l'évacuation des eaux de pluie entre l'avenue de Béziers et l'avenue Pierre Castel. Un système drainant, déjà employé pour le réaménagement du parking Geneviève de Gaulle, a été utilisé sur ce parking.

Des micocouliers adaptés aux conditions du sol seront plantés sur ce site.



La partie roulante a été réalisée en enrobé. Un éclairage public moderne sera mis en place. Un nouvel espace paysager verra le jour et la végétation sera irriguée par un réseau d'arrosage installé en profondeur.

COUP DE JEUNE DU JARDIN PUBLIC

Le parc de jeux se renouvelle !

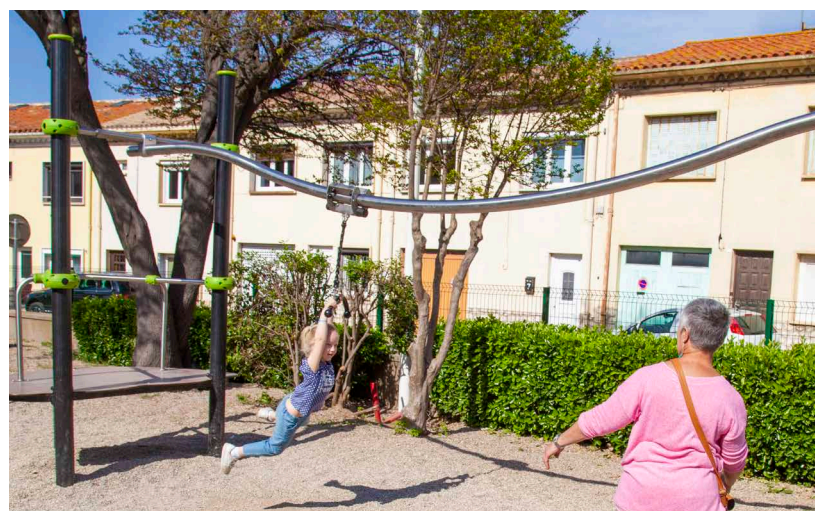
Pour compléter les structures existantes (tourniquet, balançoire, etc.), trois autres jeux ont été installés :

- un toboggan et une balancelle pour les + de 2 ans,
- une grande tyrolienne réservée aux + de 7 ans.

Une table et trois bancs agrémentent cet agréable espace du cœur de ville. Du gravier spécial, préconisé pour ces espaces de jeux, recouvre le sol.

Un nouveau panneau ludique et coloré, installé à l'entrée de ce parc, permet d'identifier clairement les âges d'accessibilité aux différents jeux. L'accès au jardin public se fait côté église uniquement.

A Vias, la Municipalité n'oublie pas ses « pitchounets » !



CONSEILS MUNICIPAUX



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 24 mai dernier au Théâtre de l'Ardaillon. Après l'approbation du compte-rendu de la séance du 20 mars 2018, une information sur les reprises des concessions funéraires a été communiquée à l'assemblée délibérante. Le Maire, Jordan Dartier, a ensuite fait lecture des quarante-deux points inscrits à l'ordre du jour.

Au chapitre administration générale, la démarche de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) pour la dénomination « Commune Touristique » de la Ville de Vias et des 19 autres communes membres du territoire de l'agglomération (selon la procédure prévue à l'article 1 du décret n°2008-884) a été adoptée.

Ont également été examinés :

- L'adhésion à l'agence technique Départementale « Hérault Ingénierie »,
- L'adhésion à un groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »,
- La prolongation du contrat de

concession en cours jusqu'au 31 décembre 2018 et l'autorisation du principe de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation de la fourrière automobile,

- La reprise de terrain commun au cimetière,
- La mise à jour des statuts du SIVOM du canton d'Agde,
- Le cahier des charges pour l'exploitation des terrasses sur le domaine public, dans le cadre de la requalification de l'avenue de la Méditerranée.

A l'annonce de la présentation des délibérations portant sur les points financiers, les Conseillers Municipaux de l'opposition quittent la séance, prétextant qu'ils n'étaient pas en capacité de délibérer valablement, n'ayant pas été destinataires de la totalité du compte administratif, avec les chapitres budgétaires détaillés par article, et des annexes de ce compte administratif.

Depuis 2014, une note de synthèse explicative pour chacun des points inscrits à l'ordre du jour

de chaque Conseil Municipal est systématiquement adressée avec la convocation.

Conformément à la demande de Monsieur Monedero, par courrier en date du 18 mai 2018, réceptionné en Mairie le 23 mai 2018, les documents comptables sollicités ont bien été adressés par voie électronique le 24 mai 2018 au matin, afin que les élus de l'opposition puissent valablement délibérer.

Après le départ des membres de l'opposition, les débats se sont poursuivis, sans toutefois procéder aux votes des points concernant les chapitres Finances, Urbanisme et Ressources Humaines.

Le quorum n'étant plus atteint pour délibérer légalement, une nouvelle séance du Conseil Municipal a été programmée le jeudi 31 mai 2018.

L'intégralité des notes de synthèse sont consultables sur le site internet de la ville www.vias-mediterranee.fr



LES FINANCES À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, le 31 mai dernier au Théâtre de l'Ardaillon.

Le Maire, Jordan Dartier, déclare la séance ouverte à 8h30, sans condition de quorum en application de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il précise que les points inscrits à l'ordre du jour ont déjà fait l'objet d'un débat lors de la séance précédente du Conseil Municipal, le 24 mai 2018. En conséquence, ces points déjà débattus feront uniquement l'objet d'un vote au cours de cette séance.

Les élus de l'opposition préfèrent quitter la salle.

Au chapitre financier, ont été examinés les points suivants :

- Les comptes de gestion 2017 du budget principal de la commune et du Théâtre de l'Ardaillon.

- Les comptes administratifs 2017 du budget principal de la commune et du Théâtre de l'Ardaillon qui retracent les réalisations budgétaires de l'année.

- Les affectations des résultats de fonctionnement 2017 du budget principal de la commune et du Théâtre de l'Ardaillon.

- La fixation des taux d'imposition 2018.

- Deux décisions modificatives sur le budget principal de la commune et du Théâtre de l'Ardaillon.

- L'attribution de subventions aux associations, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et au Théâtre de l'Ardaillon au titre de l'année 2018.

- La modification du plan de financement des travaux de l'Avenue du Général de Goys.

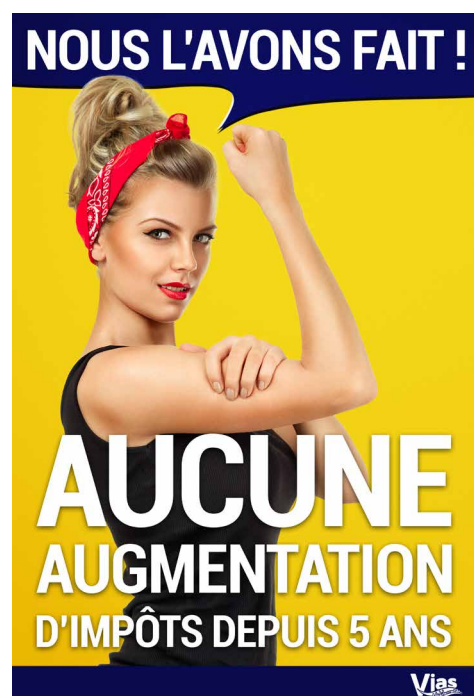
- Les plans de financement des travaux de l'Avenue de la Plage, de l'Avenue d'Agde et du Chemin du Sourel, ainsi que la sollicitation du concours d'Hérault Energies pour ces chantiers.

En matière d'urbanisme, la promesse d'achat par la société « Nemesis promotion » des immeubles situés Rue du 8 Mai 1945 et 21 Boulevard de la Liberté a été votée.

Egalement, l'inscription de la commune sur la liste départementale des communes ayant un périmètre de ravalement obligatoire des façades, l'inscription dans un dispositif d'aides à la rénovation des façades et des vitrines, un projet d'échange de parcelle entre la commune et un administré ont été adoptés.

Enfin, en ce qui concerne les ressources humaines, un Comité Technique commun avec le CCAS a été créé.

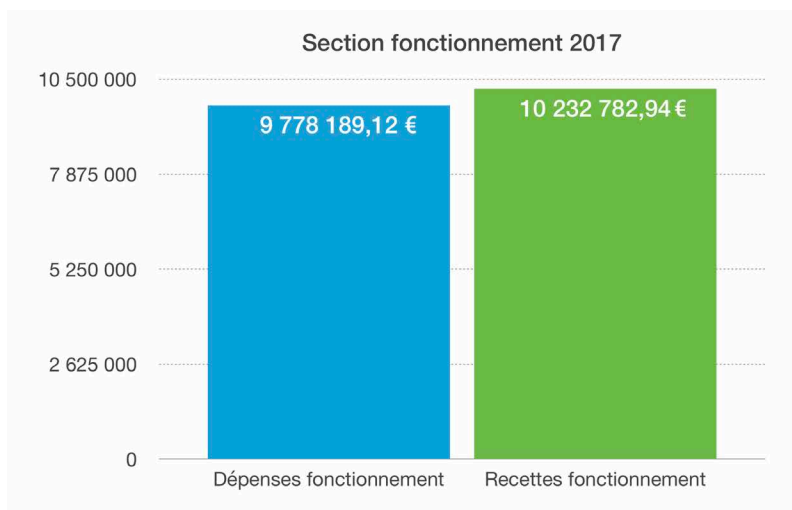
L'intégralité des notes de synthèse sont consultables sur le site internet de la ville www.vias-mediterranee.fr



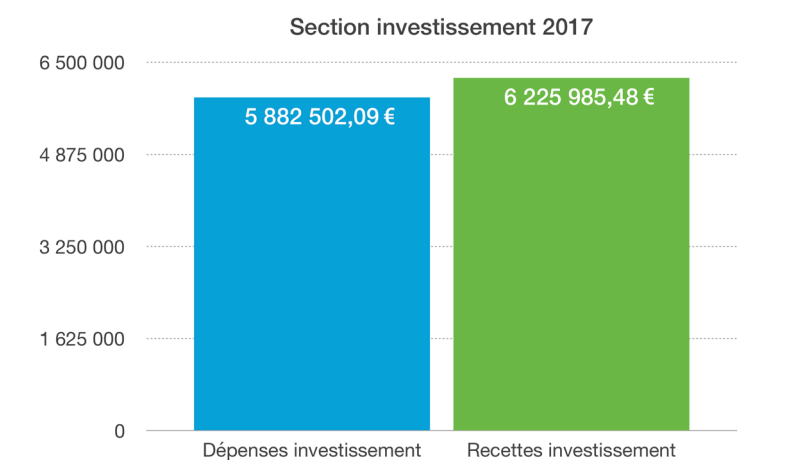
Le Maire rappelle qu'il n'y a eu aucune augmentation d'impôts depuis 5 ans, soulignant même qu'en 2014 et 2015, la Municipalité avait procédé à une diminution des taux d'imposition, ce qui démontre une bonne gestion des finances.

Jordan Dartier précise également que les recettes auraient été meilleures si la collectivité n'avait pas dû s'acquitter des pénalités de retard en matière de logements sociaux : 600 000€ au total, dont 200 000€ en 2018.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE



+ 454 593,82 €



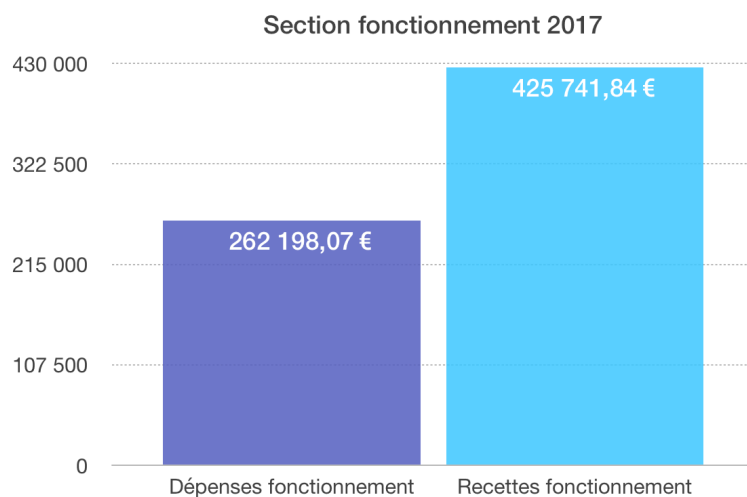
+ 343 483,39 €

*A ces résultats, les reports de l'exercice 2016 ont été repris pour un excédent de **2 099 867,65€** en section de fonctionnement et un excédent de **1 366 379,23€** en section d'investissement. L'excédent net de clôture s'élève donc à **2 554 461,47€** en section de fonctionnement et à **1 709 862,62€** en section d'investissement.*

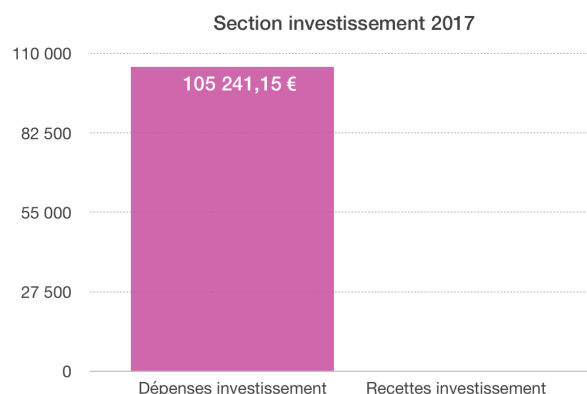
Affectation du résultat de fonctionnement 2017

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du budget de la commune s'élève à 2 554 461,47€, ramené à 2 506 355,35€ après régularisation (excédent de fonctionnement 2016 de l'Office de Tourisme de Vias, affecté à tort en 2017 sur le budget principal de la commune). Le résultat d'investissement de 2017 du budget principal de la commune est de 1 709 862,62€, ramené à 1 681 304,04€ après réduction de l'excédent d'investissement 2016 de l'Office de Tourisme de Vias, affecté à tort en 2017 sur le budget principal de la commune.

BUDGET DU THÉÂTRE DE L'ARDAILLON



+ 64 543,77€



-105 241,15€

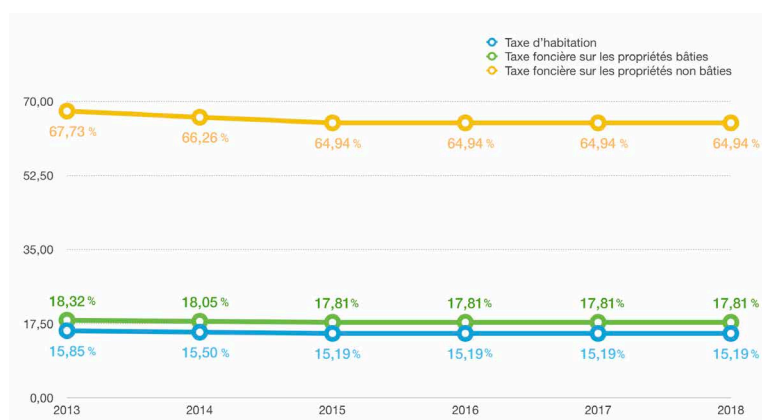
Le compte administratif laisse ainsi apparaître un excédent de fonctionnement de 164 543,77€ et un déficit d'investissement de 105 241,15€, soit un excédent d'exécution de l'exercice 2017 de 59 302,62€.

Le budget du Théâtre de l'Ardillon a été créé au 1er janvier 2017, il n'y avait donc pas de reports de l'année 2016 à ajouter.

Affectation du résultat de fonctionnement 2017

La somme de ce résultat s'élève à 164 543,77€. 59 302,62€ sont affectés à la section de fonctionnement et 105 241,15€ à la section d'investissement.

TAUX D'IMPOSITION FIXES



SÉCURITÉ

**POLICE
MUNICIPALE**

HORAIRE POLICE MUNICIPALE :
• 6h - 4h, 7j/7, 22h/24, du 15 juin au 15 septembre
• 8h - 20h, du lundi au vendredi,
et 6h - 17h, le samedi, hors saison
Tél : 04 67 21 79 76

SÉCURITÉ OPTIMALE : EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE RENFORCÉS, PLUS DE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

La Police Municipale voit ses effectifs augmenter de 5 Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM) pour la saison estivale ; ce sont donc 17 agents sur le terrain pour assurer la sécurité du quotidien.

3 de ces ATPM sont affectés à la surveillance des plages et des parkings du littoral. Ils patrouilleront à pied et en vélo en bord de mer : leur assermentation leur permet de prévenir ou de réprimer toute infraction constatée. Ils travailleront en étroite collaboration avec les Nageurs Sauveteurs répartis dans les postes de secours.

UNE COORDINATION PERFORMANTE ENTRE LES FORCES DE SÉCURITÉ

Pour que la sécurité soit assurée de manière optimale, du matériel radio prêté par la Gendarmerie Nationale est installé dans chaque véhicule de la Police Municipale. Cela permet ainsi une liaison directe entre le Centre Opérationnel de Renseignements de la Gendarmerie Nationale de Montpellier et les patrouilles présentes sur le terrain.

L'objectif étant de renforcer la coordination entre les forces de sécurité, garantir une meilleure rapidité et une meilleure gestion des

interventions, et répartir clairement les missions sur le territoire communal.

DE NOUVELLES ARMES POUR UNE PROTECTION ACCRUE

La Municipalité a décidé de renforcer l'armement mis à la disposition de la Police Municipale, au regard de la menace terroriste pesant sur le pays, en dotant les agents d'armes à feu semi-automatiques de marque « CZ », modèle « P-07 », munitions « 9 millimètres ». Les 9 policiers Viassois dotés de cette arme de poing ont suivi une formation spécifique.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS MODULAIRES POUR LES GENDARMES DÉTACHÉS SUR LA STATION CHAQUE ÉTÉ.

Quatre nouveaux modulaires complètent l'offre d'hébergement pour les gendarmes détachés en renfort. Ces derniers assurent la sécurité en lien étroit avec la Police Municipale.

*Le poste avancé de Gendarmerie de Vias Plage sera ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h & de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h & de 15h à 17h.
Tél : 04 67 21 60 18*



JEUNESSE



RENTÉE SCOLAIRE 2018/2019 - LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018 PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !

La date limite pour déposer le dossier d'inscription et les fiches de vœux pour la rentrée scolaire 2018/2019 de ALSH (les mercredis de septembre à octobre et vacances de Toussaint), du restaurant scolaire et de l'ALP s'effectuera jusqu'au 06 juillet 2018 à : l'école G. De Gaulle-Anthonioz, au centre aéré du Libron ou en téléchargement sur le site de la ville : www.ville-vias.fr

Attention ! Tout dossier incomplet ou inscriptions par courriel ne pourront être pris en compte.

L'Etat n'accordant plus de fonds de soutien financier aux communes ayant opté pour la semaine de 4 jours, le Temps d'Activités Périscolaires ne pourra être reconduit en septembre.

Cependant, la Municipalité s'engage à assurer l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP), l'aide éducative et la carte Pass.

Accueil de Loisirs Périscolaires : (école G. de Gaulle-Anthonioz) - Ouvert en période scolaire - les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- le matin de 7h30 à 8h40,
- le midi pendant le temps cantine (uniquement aux enfants fréquentant le restaurant scolaire)
- le soir de 17h à 18h30 (départ échelonnés, aides éducatives)

Informations et renseignements :

Directeur de l'ALP

06 73 48 93 99 – Groupe scolaire : 04 67

09 25 40

alp@ville-vias.fr

Restaurant scolaire : (école G. de Gaulle-Anthonioz) Ouvert pendant le temps scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 12h00 à 14h00.

Le prix du repas pour la rentrée 2018/2019 reste inchangé. Il sera facturé à 3,30 €

Informations et renseignements :

Direction – Ecole G. De Gaulle-Anthonioz

04 67 09 25 40

cantine@ville-vias.fr

Activités Carte Pass en période scolaire : Maternelles uniquement le mercredi, Primaires/Collège le lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 17h. Mercredi à partir de 10h.

Inscription : à partir du 03 septembre.
Retrait des dossiers : Au gymnase ou lors du forum des associations le 09 septembre).
Début des activités : Lundi 10 septembre

Le programme des activités est en téléchargement sur le site : www.vias-mediterranee.fr

Informations et renseignements :

Gymnase Victor Bernado

04 67 21 94 86 / 06 37 13 16 22

gymnasevias@orange.fr

CALENDRIER DES COMMISSIONS POUR L'ATTRIBUTION DE PLACES EN ALP/ALSH/RESTAURANT SCOLAIRE

ALP Matin-soir, Aides éducatives, Restaurant scolaire et ALSH du mercredi :

Période du 03/09 au 21/12/2018 :

ALSH : Vacances de Toussaint

Période du 22 au 31/10/2018

Inscriptions du : 04/06 au 06/07/2018

Commission d'attribution de places : 17/08/2018

Envoi du courrier aux familles : 24/08/2018

Paiement des familles : du 24 au 31/08/2018

Pour connaître les dernières news de l'ALSH/ALP-TAP/ Restaurant scolaire, téléchargez l'application Illiwap, et entrez les codes station :

@ALPTAPVIAS

@alshVias

@RestauScolaireVias

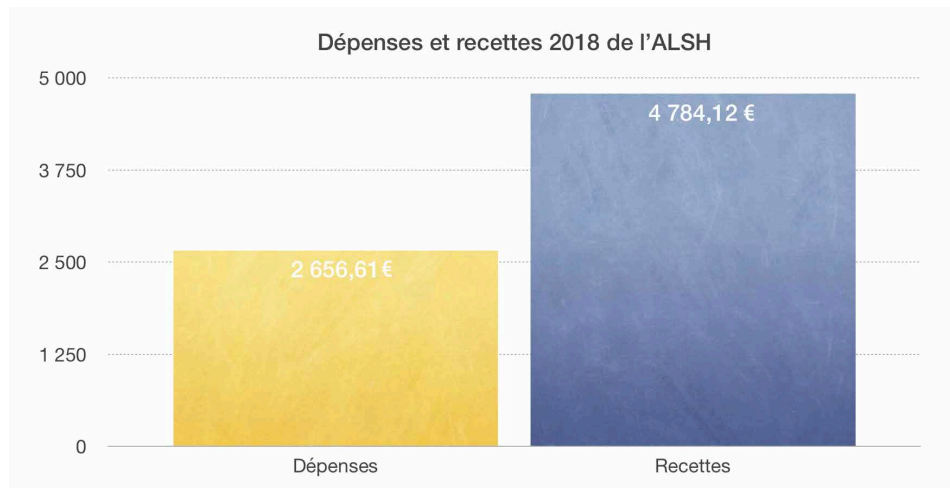


ZOOM SUR LE CENTRE AÉRÉ DES VACANCES DE PRINTEMPS DE L'ALSH (DU 16 AU 27 AVRIL 2018)

Au cours de cette quinzaine intitulée « Semaine nature », l'équipe d'animation du centre aéré avait concocté des animations permettant aux petits Viassois de s'initier à un petit parcours d'orientation à l'aide d'une boussole, ou de pratiquer du roller. Les activités manuelles n'étaient pas en reste avec l'apprentissage des bases culinaires.

Egalement au programme : des balades le long du canal du Midi, en bord de mer, des parties de pétanque, et bien d'autres activités...

Durant ces 10 jours, 62 enfants ont été accueillis :
3-6 ans : 26 enfants
6-14 ans : 36 enfants



CENTRE AÉRÉ ALSH (DU 09 JUILLET AU 28 AOÛT 2018)

Le centre aéré reprend ses quartiers d'été au Libron à partir du lundi 09 juillet prochain. Vingt saisonniers encadreront les enfants répartis en 4 groupes (3-6 ans ; 6-8 ans ; 8-10 ans ; + 10 ans).

De multiples activités seront proposées : des sorties dans les communes voisines pour les plus petits : parc animalier, accrobranche, laser game et pour les plus grands : paddle, banane, mini-camps, sortie équestre, ateliers de cirque mais aussi activités sportives et manuelles, baignade... Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts !

ALSH : (Centre aéré à Vias-Plage)

o Ouvert pendant les petites et les grandes vacances (sauf Noël et jours fériés)

Lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis
accueil à la journée.

o Les mercredis pendant la période scolaire.

Accueil matin (7h30-9h00)

Accueil à la journée (9h00-16h30)

Matin avec repas (9h00-13h00)

Après-midi sans repas (13h00-16h30)

Départ soir (16h30-18h30)

Informations et renseignements :

Directeur du Centre aéré / ALSH municipal du Libron

06 80 22 09 25 – Groupe scolaire : 04 67 09 25 40

Libron : 04 67 21 50 15

alsh@ville-vias.fr

Pour clore la saison, parents et familles sont invités à la kermesse de fin de saison du centre aéré ! Le rendez-vous est fixé au **vendredi 24 août** dans l'enceinte du centre, à partir de 18h. On compte sur vous !





TRANSPORT SCOLAIRE : DOSSIERS D'INSCRIPTION ET NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2018/2019

Généralités et nouveautés de la rentrée :

Hérault Transport inscrit tous les élèves de l'Hérault désirant bénéficier du transport scolaire pour la rentrée de septembre 2018, quel que soit le réseau de transport utilisé : réseau interurbain (Hérault Transport) ou réseaux urbains (Cap Bus) ainsi que les lignes SNCF.

Hérault Transport attribue les droits à subvention pour les élèves qui respectent les conditions d'attribution définies dans le règlement de transport scolaire (le règlement peut être téléchargé sur le site d'Hérault Transport), en particulier les conditions cumulatives suivantes :

- Elève âgé de 3 ans et plus.
- Distance supérieure à 3 km entre le domicile de l'élève et son établissement.
- Respect de la carte scolaire jusqu'au collège en ce qui concerne l'établissement fréquenté.

Tous les élèves voyageant pour la première fois sur le réseau Hérault Transport doivent joindre au dossier d'inscription une photo qui sera utilisée pour la confection de leur titre de transport (carte à puce). Cette photo n'est pas à joindre dans le cas d'une réinscription. Remettez un porte-photo aux seuls nouveaux inscrits. Les élèves doivent conserver leur carte d'une année sur l'autre, elle peut être rechargée pendant 5 ans.

A qui remettre le dossier d'inscription ?

Les dossiers d'inscription délivrés par la mairie concernent :

- Les élèves qui n'étaient pas inscrits au transport scolaire en 2017/2018.

- Les élèves de terminale redoublant leur scolarité de terminale en 2018/2019.

Les élèves déjà inscrits au transport scolaire cette année (2017/2018) ont reçu un dossier de renouvellement d'inscription par correspondance, à domicile, début juin ou un courriel d'invitation à renouveler leur inscription en ligne. Ils ne doivent donc pas retirer un dossier en mairie.

Attention ! Les élèves en classe de terminale en 2017/2018 ne reçoivent pas de dossier. En cas de redoublement, ils doivent retirer un dossier vierge à la mairie.

Nouveau : les élèves peuvent s'inscrire par internet sur le site herault-transport.fr en lieu et place d'un dossier papier, depuis le 4 juin, y compris pour une 1ère inscription. Les pièces à joindre seront alors transmises au format PDF ou JPEG. Dans ce cas ne pas envoyer le dossier papier, il ferait doublon.

Le dossier d'inscription à remettre à l'élève est constitué de 3 documents :

- Un dépliant d'information générale « Guide du Transport Scolaire ».
- Une fiche recto-verso « Guide Pratique ».
- Une fiche d'inscription à remplir par la famille.

Que faire du dossier une fois rempli ?

Les élèves qui s'inscrivent directement en ligne n'ont pas de dossier papier à retourner.

Pour un dépôt de dossier papier, seule la fiche d'inscription dûment complétée et signée et les pièces justificatives à joindre,



agrafées à la fiche, doivent être retournées.

Les dossiers papier (nouvelle inscription ou renouvellement) complétés peuvent être déposés :

- Soit en mairie du domicile jusqu'au 10 juillet 2018.
- Soit dans les agences des réseaux urbains (TAM à Montpellier, Boutic'Bus à Béziers, Boutique SAM à Sète).

Après le 10 juillet 2018, tous les dossiers papier (nouvelle inscription ou renouvellement) complétés doivent être retournés :

- Soit par correspondance auprès d'Hérault Transport à l'adresse ci-dessous :
Hérault Transport
Inscriptions Transport Scolaire
148 Avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II – CS 34303
34193 Montpellier Cedex 5
- Soit déposés directement auprès du service Accueil d'Hérault Transport à l'adresse ci-dessus, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Contact :

Tél. : 04 34 888 999

Mail : info@herault-transport.fr



FUTURS BACHELIERS, INSCRIVEZ VOUS EN MAIRIE !

La traditionnelle cérémonie en l'honneur des bacheliers est fixée au **samedi 15 septembre 2018 à 11h30** en l'Hôtel de Ville. Y sont invités tous les jeunes qui ont obtenu leur baccalauréat cette année. Alors n'attendez pas !

Dès l'obtention des résultats, pensez à vous inscrire auprès du Service Communication avant le 15 août 2018 :

Tél : 04 67 21 21 43

Mail : communication@ville-vias.fr

SPORT



LE SPORT SUR LA PLAGE, LES PIEDS DANS LE SABLE ! TERRAIN DE BEACH SOCCER – GRATUIT – OUVERT À TOUS

Les animations Walking Football, Zumba, Beach Soccer, Beach Rugby et Beach Volley ne commenceront qu'à partir du 9 juillet

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h30/10h30	walking football	gym douce		gym douce	
10h30/12h00	longe côte		ecole beach soccer	VTC	longe côte
15h00/16h30	aquasport	aquasport	aquasport	aquasport	
16h30/18h30	volley/foot	volley/foot	beach rugby	volley	
18h30/19h30	zumba	tournoi beach soccer		tournoi beach volley	
19h30/20h30					

MERCREDI 4 JUILLET

9h30 – 10h30 : Gym douce
16h30-18h30 : Volley/foot

VENDREDI 6 JUILLET

15h00-16h30 : Aquasport
16h30-18h30 : Volley/foot

VENDREDI 13 JUILLET

15h00-18h30 : Intercamping

MARDI 17 JUILLET

10h30/20h30 : Hérault Sport

VENDREDI 20 JUILLET

15h00-16h30 : Aquasport
16h30-18h30 : Volley/foot

DIMANCHE 22 JUILLET

15h30-18h30 : Mini tennis

MARDI 24 JUILLET

21h00 : Zumba Night
Parking de l'Office de Tourisme

VENDREDI 27 JUILLET

15h00-18h30 : Intercamping



JEUDI 2 AOÛT

Toute la journée :
MHSC Summer Tour

VENDREDI 3 AOÛT

15h00-18h30 : Intercamping

DIMANCHE 5 AOÛT

10h30-20h30 :
Lou Beach Games

MERCREDI 8 AOÛT

21h00 : Zumba Night
Parking de l'Office de Tourisme

VENDREDI 10 AOÛT

15h00-16h30 : Aquasport
16h30-18h30 : Volley/foot

MARDI 14 AOÛT

18h00-20h30 : Girls Run

MERCREDI 15 AOÛT

15h00-20h30 : Speedminton

VENDREDI 17 AOÛT

15h00-18h30 : Intercamping

DIMANCHE 19 AOÛT

15h30-18h30 : Mini tennis

VENDREDI 24 AOÛT

15h00-16h30 : Aquasport
16h30-18h30 : Volley/foot

DIMANCHE 26 AOÛT

15h00-18h30 : Tournoi ROA



Renseignements :

Service des sports

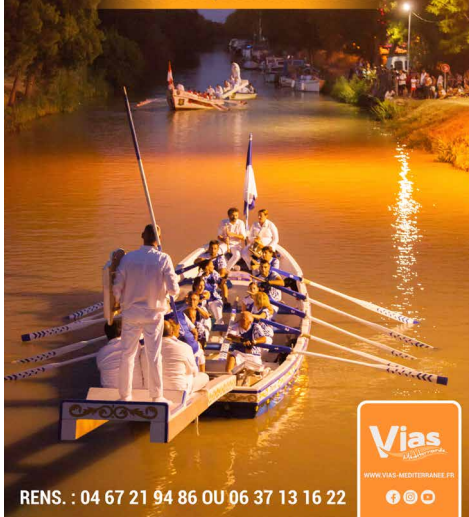
06 37 13 16 22 ou 04 67 21 94 86

Joutes Nocturnes

Challenge Maurice Navarette

VENDREDI 10 AOÛT 2018

PONT DU JONQUIÉ À PARTIR DE 21H



RENS. : 04 67 21 94 86 OU 06 37 13 16 22

TOURNOI DE JOUTES

*Quand la passion et la tradition
offrent un spectacle sportif
folklorique !*

Ce challenge estival organisé par le service des sports et l'association nautique des jouteurs agathois se déroule sur les berges du canal du Midi, au Pont du Jonquié.

Léo Causse, vainqueur 2017 remettra son titre en jeu, **Vendredi 10 août à partir de 21h**



L'ÉTÉ SERA #SHOW

ELECTION MISS VIAS 2018

Océanne Garrido, Miss Vias 2017, remettra sa couronne en jeu lors de la soirée d'élection Miss Vias, **le Dimanche 8 juillet à 21h, Parvis de l'Hôtel de Ville**

Spectacle gratuit



DIMANCHE 8 JUILLET

ELECTION

Miss Vias 2018

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE VIAS

à partir de 21h00
Spectacle gratuit

En présence de

Alizée Rieu

Miss Languedoc-Roussillon 2017

Finaliste Miss France 2018

&

Aurore Kichenin

DAUPHINE MISS MONDE 2017

1^{ère} Dauphine Miss France 2017

Renseignements : **04 67 21 66 65**

Vias



www.misslanguedoc.fr

Comité Miss Languedoc-Roussillon

Election officielle pour la sélection régionale qualificative pour l'élection de Miss France 2019 en direct sur TF1. Placée sous l'égide de Miss France Organisation



STELLA MARIS

Samedi 7 juillet - Plage de Farinette - Vias Plage

Dès 20h

Banquet

A partir de 22h

Arrivée de la Vierge Miraculeuse et rituel du feu de la Saint Jean

Dimanche 8 juillet

11h

Départ de la procession de la Vierge Antique et Miraculeuse dans la ville

11h15

Messe dominicale.

FÊTE NATIONALE

Vendredi 13 juillet

21h : Distribution de lampions - Parvis de la mairie

22h : Tour de ville en musique

22h30 : Embrassement de l'église

22h45 : Bal - Place du 14 Juillet

Samedi 14 juillet

10h30 : Rassemblement pour la Cérémonie du 14 juillet - Parvis de l'Hôtel de ville

21h : Bal populaire avec « Si on chantait » - Place du 14 juillet (organisé par le Comité des Fêtes)



Fête Nationale 2018

VENDREDI 13 JUILLET À PARTIR DE 20H30

DÉFILÉ AUX LAMPIONS - EMBRASSEMENT DE L'ÉGLISE AVEC G. MONFORT

SAMEDI 14 JUILLET À PARTIR DE 21H00

BAL POPULAIRE AVEC "SI ON CHANTAIT" - PLACE DU 14 JUILLET

Gratuit



VIAS EN JAZZ

Vias va swinguer le temps d'un festival !

Un rendez-vous à ne pas manquer en coeur de ville pour cette 23e édition, 3 soirs et 3 concerts de jazz gratuits !

Vendredi 27 juillet

18h à 20h30 Fanfare « La Nouvelle Collection

20h30 à 22h « Com Alma

22h à minuit « Swing Ambassadors septet invit Susana Sheiman (Dominique Rieux)

À partir de minuit « Com Alma »

Samedi 28 juillet

18h à 20h30 Fanfare « Royal Jazz Band »

20h30 à 22h « Olympe Assohoto »

22h à minuit « Martha High »

À partir de minuit « Com Alma »

Dimanche 29 juillet

18h à 20h30 Fanfare « Caliente »

20h30 à 22h « OEnojazz »

22h à minuit « Les Courriers du Jazz »

À partir de minuit « Oenojazz »

Présence du Village des saveurs pour la restauration de 18h à minuit et des producteurs locaux - Place du 11 novembre tout au long de ce week-end.



VIA EN JAZZ

★ 27 -28 - 29 JUILLET 2018 ★
— PARVIS DE L'ÉGLISE —

Programme complet sur
www.vias-mediterranee.fr
www.facebook.com/viasmediterranee

Renseignements : Service Culturel
12 rue de l'Hospice - 04 67 21 60 26

Vias
Méditerranée
[WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR](http://www.vias-mediterranee.fr)

CINÉ PLAGE



Un cinoche, ça vous dit ? Alors, rendez-vous sur la plage de Farinette dès la nuit tombée.

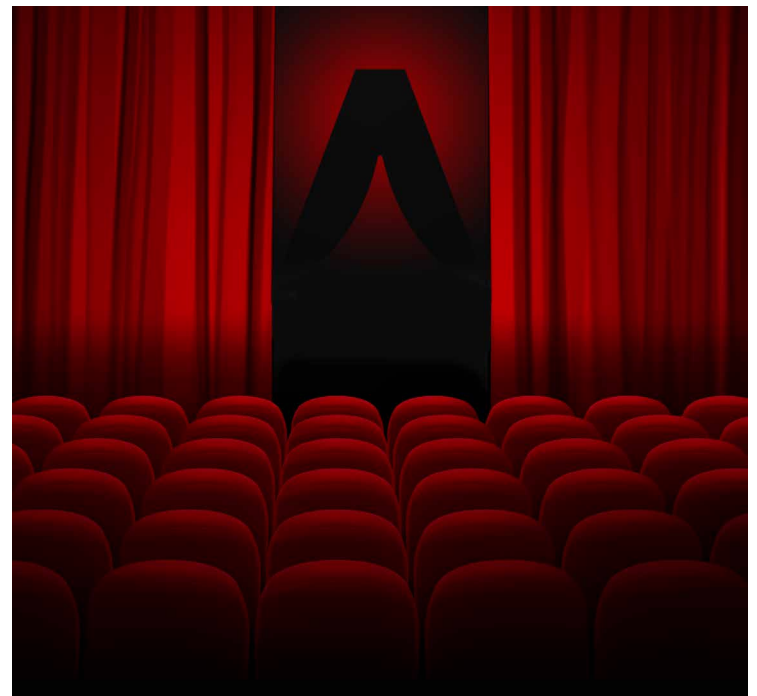
« L'Ascension » - le 23 juillet - 22h

« Instinct de survie » - le 06 août - 22h

« La la Land » - le 13 août - 22h

« Little Boy » - le 20 août - 21h30

Pensez à apporter votre transat ou votre serviette !!

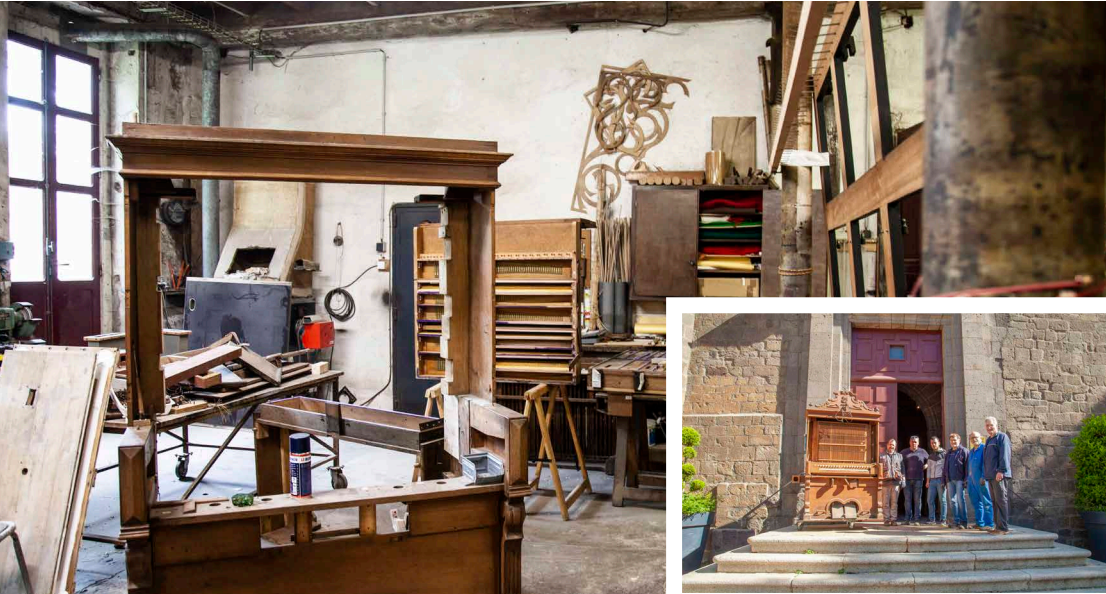


L'Ardillon s'inscrit dans le temps et rend la culture accessible à tous !

La saison culturelle 2018/2019 s'annonce intense pour vos yeux et vos oreilles : elle promet d'être encore plus riche et plus surprenante que les précédentes.

Du One man show aux comédies musicales, en passant par des pièces de théâtre, l'équipe de l'Ardillon vous donne rendez-vous le **Vendredi 21 septembre 2018 à 18h** pour découvrir le programme de la **nouvelle saison culturelle !**

VIE MUNICIPALE



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : RESTAURATION DE L'HARMONIUM DE L'ÉGLISE

De style Gothique, l'Eglise Saint-Jean-Baptiste de Vias a été classée par les Monuments Historiques en 1907. Cet édifice majestueux possède plusieurs trésors, dont un somptueux harmonium.

Cet instrument de musique d'époque est un morceau d'histoire qui a traversé le temps. Aujourd'hui vétuste, il fait l'objet d'une restauration intégrale, dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine entreprise par la ville. Pour ce faire, la société spécialisée « Manufacture

Languedocienne de Grandes Orgues », implantée à Lodève, a été mandatée pour cette opération.

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) prend en charge 30% des frais liés à ces travaux.

Une fois fonctionnel, l'harmonium contribuera à rendre sa grandeur et sa solennité à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, en permettant notamment d'accompagner les chœurs lors d'offices ou de concerts.

REPRISE DE CONCESSIONS ABANDONNÉES AU CIMETIÈRE MUNICIPAL



La ville entreprend une procédure de reprise de concessions abandonnées au cimetière communal à partir de cet automne.

Des panonceaux seront apposés à cet effet sur les caveaux concernés.

Dans le cadre de ces mesures, les personnes désirant prendre contact avec le service « Cimetière » peuvent téléphoner en Mairie au 04 67 21 92 79

RAPPEL : RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. Celle-ci fait l'objet d'une révision annuelle par le service Election de la Commune.

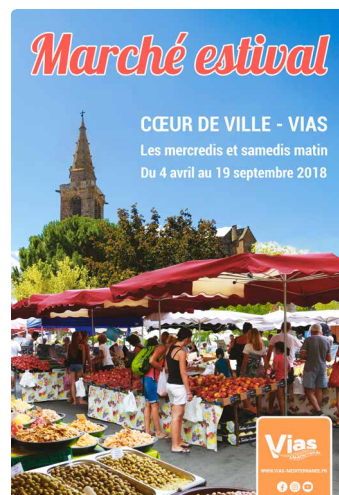
Afin de vérifier l'exactitude des informations des administrés, les personnes n'ayant pas reçu les documents de propagande lors des dernières échéances électorales, ou ayant changé de domicile sur la Commune de Vias dans le courant de l'année, sont invitées à se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie - Service Elections.

LES MARCHÉS DE VIAS

Que serait Vias sans ses marchés ?

Tout l'été, les différents marchés de la commune animent les rues du centre-ville et le front de mer, jusqu'au 19 septembre inclus.

Qu'ils soient traditionnels, nocturnes ou avec des producteurs de pays, les étals conviviaux et surprenants vous permettront de découvrir les produits et le savoir-faire locaux.



EN IMAGES



23 mars : Rencontre de quartier avec les élus



24 mars : Forum de l'emploi au Théâtre de l'Ardaillon



4 avril :
Le CMJ rend visite aux aînés de l'EHPAD pour Pâques



7 avril : Electro Deluxe enflamme le Théâtre de l'Ardaillon



7 avril : Stand des collégiens de Bessan sur le marché pour financer leur voyage en Italie



15 avril :
Le parvis de l'Église coloré à l'occasion de la journée Vias Terroir fleuri



17 avril :
Installation de nouveaux jeux au jardin public



Du 16 au 20 avril : Les jeunes Viassois ont investi les pistes de Châtel

EN IMAGES



29 avril : Cérémonie commémorative du souvenir des victimes et héros de la déportation



1^{er} Mai : Le CMJ en visite à l'EHPAD pour offrir un brin de muguet aux résidents



Cérémonie commémorative du **8 mai** 1945



12 mai : Pierre Ros, Conseiller Municipal chargé des associations patriotiques, pour le centenaire de l'UNC à Paris



12 mai : L'humoriste Anne Roumanoff sur les planches du Théâtre de l'Ardailion



20 mai : Tournoi de foot de la Pentecôte au stade du Jonquié



24 Mai : Cross des écoles à la Cresse

EN IMAGES



25 Mai : une soirée conviviale lors de la Fête des voisins



26 mai et 3 juin :
Ramassage des déchets à vias et Vias Plage avec le CMJ



26 mai : Les artistes du Point Virgule au Théâtre



2 juin : Spectacle de Hip hop au Théâtre de l'Ardillon



Cérémonie commémorative de l'appel du **18 juin** 1940



21 juin : Fête de la Musique avec le chanteur Loukas

VIE ASSOCIATIVE



LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE

Cette année encore l'association des commerçants s'est mobilisée massivement pour organiser l'ouverture de la saison estivale sur la station balnéaire.

A cette occasion, chaque participant a pu apprécier les nombreuses animations organisées tout au long de la journée, notamment la traditionnelle course des garçons de café déguisés....



ASSOCIATION JUMELAGE VIAS-CHÂTEL

Les activités de la semaine organisées par Jeanine Hugel, Présidente de l'AJVC, ont permis au Châtellans de découvrir les vignobles, avec des dégustations des domaines de Preignes le Vieux et du Bosc, ainsi que des visites de sites classés : St Guilhem le Désert et Carcassonne. Pour les plus sportifs, le service des sports avait proposé une randonnée pédestre.



VIAS TRAIL RUNNING

L'association Vias Trail Running réunit les amoureux de courses à pied nature, pour des sorties en plein air. En partenariat avec le service des sports, cette association organise l'événement « **L'échappée Viassoise** », le **dimanche 16 septembre 2018**. Départ à 9h du gymnase.

A cette occasion, trois types de courses seront au programme : une de 25 kilomètres (escapada del pouli, tarif 20€), une de 12 kilomètres (la Fabo, tarif 10€) ainsi qu'une course d'environ 1 kilomètre pour les enfants âgés de 8 à 12 ans.

Une marche nordique de 12 kilomètres sera également proposée lors de cet événement.

Pour plus de renseignements :
viastrailrunning@hotmail.com / 06 16 98 18 16
Inscriptions sur : vias-mediterranee.fr



LES SORTIES DU CYCLO CLUB

Ambiance conviviale et esprit cyclotouriste assuré !

Le CYCLO CLUB organise de nombreuses sorties tout au long de l'année dont deux en été. Il vous invite à partager des sessions sportives agréables et uniques au cours de randonnées de 80 km à 120 km. Ouvert à tous

En Juillet & Aout :

Départ 8h – Office de Tourisme : les mardis, vendredis et dimanches

Départ 7h30 – Avenue de Bessan : les mercredis et dimanches

Sorties de 80 à 120 km

(Port du casque obligatoire)

Randonnées Été – Départ « Europark » - 7h

Le dimanche 22 Juillet 2018 « Si on allait faire un tour »

Le dimanche 12 Août 2018 « Le retour »

En septembre :

Départ 8h – Parking Gambetta : les mardis et vendredis

Départ 8h - Avenue de Bessan : les dimanches

Départ 7h30 – Avenue de Bessan : les mercredis et dimanches et second départ à 8h le dimanche

Vendredi 07 septembre : Sortie Cyclo – Départ 8h30 – Cave Ormarine (anciennement Cave coopérative)

Contact :

Bernard : 04 67 77 95 44

André : 04 67 09 00 15

VTT CLUB VIASSOIS

Du 1^{er} juillet au 31 août

Rendez-vous à 8h30 - Parking Gambetta – les mardis (environ 60 km) et les dimanches (environ 35/45 km)

Rendez-vous à 8h30 pour deux parcours au choix : environ 15/20 km et 30/40 km - les jeudis - Parking Office de Tourisme Vias Plage. (En partenariat avec le service des sports)

Du 1^{er} septembre au 15 octobre

Rendez-vous à 8h30 – Parking Gambetta – les mardis (environ 60 km), les jeudis (environ 30/40 km), et les dimanches (environ 35/45 km)

Contact : Jean-Paul au 06 03 32 57 30



CALENDRIER DES CONCOURS PÉTANQUE

Samedi 14 juillet à 15h : Doublette Seniors

Mercredi 17 Juillet à 15h : Triplette Seniors Masculine et

Doublette seniors féminine

Mardi 31 juillet à 15h : Doublette Seniors

Vendredi 03 août à 15h : Triplette Seniors

Mercredi 15 août à 15h : Doublette Seniors

Lundi 20 août à 15h : Triplette Mixte

Jeudi 23 août à 15h : Triplette Seniors Masculine et

Doublette Seniors Féminine

Mardi 18 août à 14h30 : Triplette Vétérans

Contact : Association La Boule Joyeuse – Tél : 04 67 21 67 15



LES EXPOSITIONS DE L'ÉTÉ À LA GALERIE D'ART ANDRÉ MALRAUX

Du dimanche 1er juillet au lundi 09 juillet :

Exposition de « Sendra Photos »

Du mardi 10 au vendredi 20 juillet :

Exposition Peintures de l'artiste Marie Cayre

Du samedi 21 au mardi 31 juillet :

Exposition de photos anciennes

Du mercredi 1^{er} au mardi 10 août :

Exposition de l'artiste Patry Fabienne

Du samedi 11 au mardi 21 août :

Exposition de l'artiste Jacques Amagat

Du mercredi 22 au vendredi 31 août :

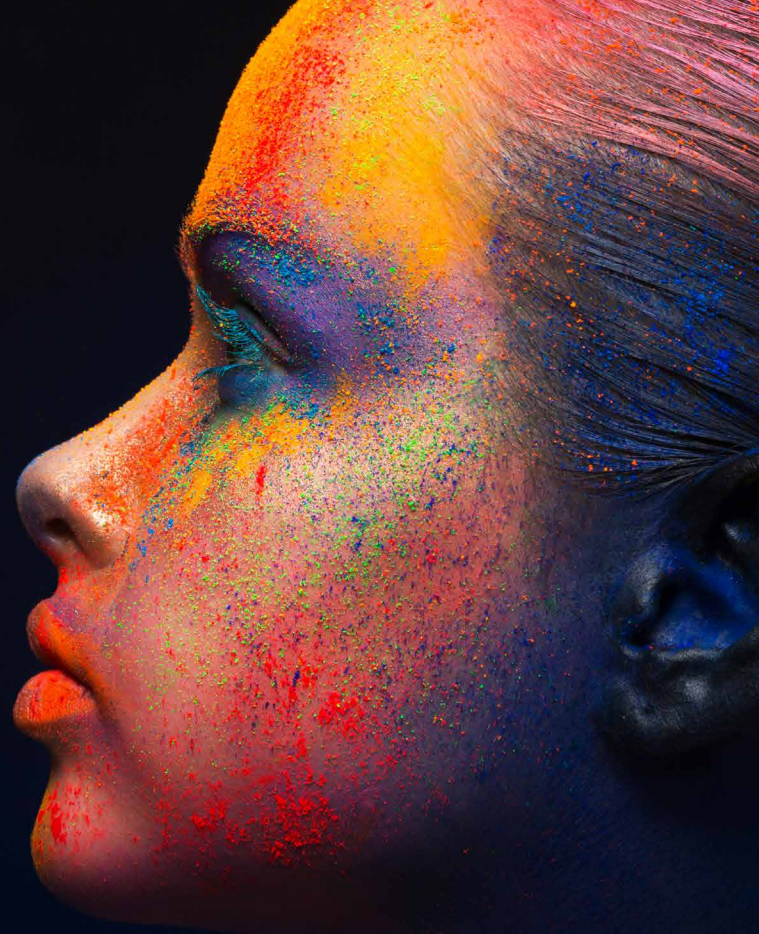
Exposition de l'association Gaïa Aymé Enguissian

Du samedi 1^{er} au lundi 10 septembre :

Exposition photographe Fabrice D'Hoop

Du mardi 11 au samedi 22 septembre :

Exposition de l'artiste Evelyne Maffre



COUP D'ŒIL SUR DES VERNISSAGES D'EXPOSITIONS À LA GALERIE D'ART



De Fil en Aiguille
Samedi 5 mai 2018



Gaïa, la céramique de Vias
Samedi 12 mai 2018



Comme Chez Soie
Samedi 26 mai 2018



Palettes et Couleurs Viassoises
Samedi 2 juin 2018



Las Manotas de la Fabo
Samedi 9 juin 2018



L'Atelier Viassois
Samedi 23 juin 2018

ENVIRONNEMENT



DES PRIX POUR LES MAISONS FLEURIES !

Vias, une ville toute en fleur

Ce concours, organisé chaque année par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), récompense les habitants et les professionnels des 20 communes membres de l'Agglomération, pour les plus beaux aménagements fleuris (cours ou jardins) visibles depuis le domaine public.

Mercredi 6 juin, le jury s'est déplacé à Vias pour sélectionner les jardins les mieux fleuris.

Après délibération, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a décerné le titre à trois familles Viassoises :

• **1^{er} prix** : Jean-François Ramirez et sa compagne Sandrine- 20 Impasse Maréchal de Lattre de Tassigny

Prix d'encouragement :

Hélène et Jean Planet - 7 rue des Lavandes,
Alda Curci - 39 Résidence du Clos Saint Brice.

La remise officielle des récompenses s'est tenue mardi 19 juin à Lézignan-la-Cèbe. Félicitations à ces heureux lauréats !



« ILS PARTENT AVEC NOUS » : CONTRE L'ABANDON DES ANIMAUX

La période des vacances approche ! Votre animal de compagnie a aussi droit à des vacances, ne l'abandonnez pas ! Que vous le fassiez garder ou que vous partiez avec votre animal, retrouvez quelques conseils utiles pour des vacances sereines (les formalités, le transport, les solutions de garde, etc...)

Il est donc essentiel de se renseigner préalablement afin de faciliter vos démarches. Attention ! Certaines formalités peuvent nécessiter un délai de six mois.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet
www.ilspartentavecnous.org

CANICULE, FORTES CHALEURS, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Les conseils :

- Mouiller son corps et se ventiler !
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Eviter les efforts physiques
- Boire régulièrement de l'eau

En cas de malaise, appeler le 15 !





VIAS, « VILLE PROPRE » !

« Un dispositif de propreté efficace, géré par la société Nicollin, est déployé sur la commune depuis le 1^{er} janvier. »

Depuis le début d'année, la société Nicollin assure le service « propreté voirie » sur la commune. 6 agents œuvrent pour l'amélioration de votre cadre de vie.

La municipalité s'est également équipée d'une machine dénommée « Glutton » pour compléter le dispositif propreté. Cet outil est utilisé pour le nettoyage des écoles et des grilles d'égouts.

En centre-ville :

Tous les jours, nettoyage effectué :

- Par le « Glutton », machine moderne, électrique et écologique, constituée d'un système d'aspiration puissant pour les déchets en tous genres (prêtée par l'Agglomération Hérault Méditerranée)
- Par la balayeuse, pour le nettoyage du sol,
- Par un petit camion benne, pour la collecte et le remplacement des sacs poubelles, ainsi que le rechargement des porte-sacs destinés aux déjections canines.

A Vias Plage :

- La balayeuse passe tous les jours en saison sur la station,
- Le nettoyage manuel de la voie publique est effectué matin et soir.

La modernisation du matériel et le travail effectué par les agents améliorent la propreté des espaces publics de la commune. Les agents réparent les incivilités causées par certaines personnes malveillantes. **Soyons donc responsables, ayons le geste propre pour une ville meilleure !**



STRUCTURES ENTERRÉES POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR L'AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE, RÉSERVÉES AUX COMMERÇANTS

3 questions à Bernard Saucerotte, conseiller municipal et vice-président du SICTOM Pézenas-Agde

Quel a été le processus de décision pour l'installation des structures enterrées sur l'avenue de la Méditerranée ?

Avant l'installation des structures, il y a eu tout un travail en amont qui a été fait concernant la gestion des déchets sur l'avenue de la Méditerranée. Le SICTOM Pézenas-Agde a fait des études de gisement et d'impact afin de bien les intégrer : nous avons ensuite choisi du mobilier urbain en adéquation avec l'embellissement de l'avenue. Le coût d'installation pour le SICTOM des 12 conteneurs enterrés s'élève à 82 545 euros.

Pourquoi avoir choisi d'installer ce type de dispositif de collecte des déchets ?

Il était nécessaire d'installer ces structures parallèlement à la réfection de l'avenue. Il nous semblait évident d'améliorer la propreté avec du matériel plus adapté et plus attractif en lien avec la population touristique. Et nous sommes aujourd'hui en capacité de collecter plus de déchets mais également de les trier et de les recycler !

Comment cela fonctionne ?

Ces structures sont exclusivement réservées aux commerçants de l'avenue. Nous avons installé des conteneurs pour les déchets recyclables incluant emballages et verre, à jeter en vrac. Pour les ordures ménagères, elles doivent être jetées en sac d'un volume maximum de 80 litres. Les cartons (qui doivent être liés et pliés) doivent être amenés à la déchèterie de Vias : exceptionnellement, elle a été ouverte aux professionnels pour qu'ils puissent y déposer leurs cartons uniquement.



« Faisons équipe,
avant qu'il pique ! »

BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

« Coupons nos herbes à la main, préservons aujourd'hui l'environnement de demain ! »

En tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit propriétaire ou locataire de son habitation, l'entretien des espaces verts devant chez soi fait partie des obligations à respecter.

Ainsi, chaque habitant doit lui-même se charger d'entretenir son devant de porte. Cela concerne le désherbage ou le balayage des feuilles et autres détritiques.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2017, et suite à la loi relative à la transition énergétique vers la croissance verte, les produits phytosanitaires nocifs pour entretenir les espaces publics sont interdits pour les collectivités. Le désherbage se fait donc par des moyens mécaniques ou manuels. Les temps d'intervention sur un même espace sont plus longs et les repousses plus rapides, mais ceci au bénéfice de notre environnement.

A noter que le 1er janvier 2019, l'interdiction de ces produits phytosanitaires sera étendue à tous les particuliers. Gagnez du temps, commencez dès maintenant !

Pour tous renseignements complémentaires : www.agglo-heraultmediterranee.net

PRÉVENTION CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE

Mesurant moins de 7mm, noir avec des rayures blanches, le moustique-tigre s'est répandu en Europe depuis une trentaine d'années. Présent dans notre région, cet insecte vit exclusivement en zone urbanisée et se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Il est potentiellement vecteur de maladie, qu'il peut propager après chaque piqûre.

Adoptez quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau, ainsi limiter sa prolifération et donc sa présence :

Rangez : outils de jardinage, brouette, seaux et arrosoirs, poubelles à l'abri de la pluie et/ou des irrigations,

Jetez : boîtes de conserve, déchets de chantier,

Videz : coupelles, pots avec réserve d'eau, gamelles, bâche de mobilier de jardin, pied de parasol, pluviomètre plastique, éléments de décoration pouvant retenir l'eau, une fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes.

Entretenez : piscine, bassin d'agrément, pompe de relevage, regards et bornes d'arrosage, toits-terrasses et terrasses sur plots,

Couvrez : récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, fûts divers, tous réceptacles pluviaux via les châteaux de la maison de façon complètement hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin,

Curez : siphon d'évier, de lave-main extérieur, de fontaine, de bonde d'évacuation extérieure, rigole couverte avec grille, gouttières, châteaux pour faciliter les écoulements des eaux.

Informations : www.moustiquetigre.org

TOUS À VOS POSTES !

Adaptez votre équipement audiovisuel

Les émetteurs de TNT de Narbonne, Carcassonne et Montpellier desservent notre commune. La réception peut donc y être fragile pour les habitants recevant la télévision par une antenne râteau. Il est donc conseillé d'opter un mode de réception alternatif à l'antenne (satellite, ADSL, câble ou fibre optique).

Dorénavant des aides financières de 250€ maximum, peuvent être attribuées afin de vous accompagner dans l'adaptation de votre équipement audiovisuel. Il est donc possible de modifier son équipement jusqu'au 11 septembre 2018. Pour en bénéficier, vous pouvez vous rendre sur le site www.recevoirlatnt.fr et remplir un formulaire en ligne, ou appeler le 09708188181 (appel non surtaxé). **La facture ainsi que l'attestation de réalisation des travaux par un antenniste sont indispensables à la constitution de la demande d'aide.**



INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

« Pour un environnement plus sain, ne brûlons plus nos déchets de jardin ! »

Conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage des déchets verts à l'air libre est strictement interdit sur tout le territoire et en toute période.

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, ce brûlage a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

Le non respect de cette interdiction est passible d'amende de 3ème classe pouvant s'élever jusqu'à 450€. Les infractions à ce règlement peuvent être constatées et relevées par les agents de la Police Municipale ainsi que les Agents et Officiers de Police Judiciaire.

Pour plus d'information : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/interdiction-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?
Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.
L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADEME)

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?
Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?
Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.
Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?
Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.
Au-delà des éventuels troubles de voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.
La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.
La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

LES SOLUTIONS
Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.
Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.
Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plate-formes de compostages ou unités de méthanisation de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.
Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2 800 en Occitanie (Source : Santé publique France, 2016).
Le brûlage de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que :
13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ;
3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;
14 000 km parcourus un véhicule essence récent ;
3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Atmo Occitanie
Agence Régionale de Santé
ADEME Occitanie

Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org
Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr
ADEME Occitanie
www.occitanie.ademe.fr

ÉCONOMIE LOCALE



Yoann et Gérard Chibani
4 Rue du 19 Août 1944
Horaires : 7h30-13h / 17h30-21h30
Tous les jours

Envie d'un apéritif ? Ô Délice est à votre service !

La famille, c'est sacré. La convivialité, le partage et l'échange sont autant de valeurs qui ont servi de vecteurs à Yoann et Gérard pour changer de vie.

Cet ancien ouvrier du bâtiment et ce cuisinier de métier se sont tout d'abord lancés dans de la vente sur les marchés. Victimes de leur succès, l'oncle et son neveu décident de s'unir pour ouvrir leur établissement dédié à l'apéritif haut de gamme, le 1er mai dernier.

Tout au long de l'année il vous propose des produits artisanaux de qualité, principalement issus du terroir à des prix abordables : charcuterie de Haute Loire médaillée d'or, olives de France et de Grèce, tapenades, fruits secs de Thaïlande et bières artisanales de Narbonne (noire, ambrée, blonde, blanche, triple, sans oublier un nectar finement gazéifié aux notes extrêmement goûteuses...

Passer commande pour un apéritif en famille ou entre amis, c'est possible ! Yoann et Gérard prépareront tout ce dont vous désirez pour un moment convivial et vous livreront à domicile !



Le Petit Bonheur

Du sur-mesure pour les jeunes mariées... mais pas que !

Passionnée de couture depuis toujours, Céline Boutry est une autodidacte qui conçoit votre robe de mariée sur commande, de A à Z. A l'écoute des demandes de ses clientes, elle cherche constamment à sublimer les futures prétendantes.

Le prix des robes varie entre 700 et 1300 euros, en fonction des particularités demandées. 3 mois sont nécessaires à Céline pour concevoir ces vêtements.

Grenobloise d'origine, elle exerce son activité sur Vias depuis 4 ans. Dans son atelier, elle confectionne des créations plus époustouflantes les unes que les autres. Sa force ? Le sur-mesure... pour toute la famille !

En plus des robes traditionnelles de mariées, Céline coud des robes de cocktail et de cérémonie pour les enfants. Elle conseille également les futurs mariés, dans le choix de leur costume.

Afin de diversifier son activité, cet auto-entrepreneuse vend de multiples accessoires. Tournée vers l'avenir, elle cherche également à se développer en créant sa propre ligne de sacs à main et de prêt-à-porter.

Céline Boutry
Le petit bonheur
06 31 36 26 06
cellineludovic@gmail.com

Studio Bien-être

Zen, Soyons Zen !

Pour prendre soin de soi et améliorer son bien-être intérieur et extérieur, rien de mieux que les massages et la pratique du Yoga !

Séverine, Viassoise amoureuse de voyages et de découvertes, vous invite à la pratique de ce sport dès le mois septembre.

Diplômée d'une école de massage, elle devient praticienne en bien-être à domicile, avant d'exercer dans des établissements de soins (Spa). Elle se perfectionne ensuite dans le Hatha Yoga – traditionnel dans sa forme pure et originelle, permettant un développement personnel immense – ainsi que dans la Sonothérapie – branche de la Musicothérapie et de la Relaxologie qui vise à une détente profonde par le son, pour une harmonie du corps et de l'esprit.

La pratique du Yoga contribue au bien être, assouplit et détend le corps, harmonise le système immunitaire et améliore le système cardio-vasculaire.

Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !

Accessibles dès l'âge de 6 ans, les cours seront donnés par groupes de 4-5 élèves au maximum, du débutant au confirmé.

Cours Adultes : en journée et/ou après 19h.

Cours Enfants : mercredi après-midi.

Possibilité de massages, uniquement sur rendez-vous.

Inscriptions, tarifs et renseignements par téléphone.



Séverine Paul

Studio Bien-être – Yoga / Massages

8 Avenue de la Mer

Inscriptions, tarifs, renseignements :

06 27 96 95 91

Site internet : studio-bienetre-vias.fr

Facebook : [studiobienetre](https://www.facebook.com/studiobienetre)

Mano Mode

Un nouveau repère pour le shopping !

Une véritable caverne d'Ali Baba vient d'ouvrir ses portes en cœur de ville, pour toutes les adeptes de mode !

Implantée Place du 14 juillet, cette nouvelle boutique propose des vêtements et des accessoires en tous genres : prêt-à-porter, bijoux fantaisies, chapeaux, sacs en provenance de Paris et d'Italie, etc.

Chez Mano Mode, vous trouverez votre bonheur, à un prix complètement accessible !

Le nom de l'enseigne est un écho à sa créatrice, Manolita Condé qui a posé ses valises dans notre charmante commune, il y a quelques années déjà.

Après 30 années passées sur les marchés à vendre des vêtements avec son mari, Manolita a opté pour la stabilité et la tranquillité d'un commerce fixe.

Aujourd'hui, Manolita retrouve son milieu de prédilection et ses habitués, qui viennent lui rendre visite. La boucle est bouclée !

La boutique est ouverte du lundi au samedi de 09h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h30. Non stop le mardi, mercredi et samedi. Tous les moyens de paiement sont acceptés.



AGENDA

Sous réserve de modifications

JUILLET

MARDI 03 JUILLET

Découverte littorale – Parking Méditerranée plage - 10h00
Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

JEUDI 05 JUILLET

Sorties VTT (organisé par le VTT CLUB) - 8h30 - Parking Office de tourisme

VENDREDI 06 JUILLET

Concert Récital de l'école de musique - Théâtre de l'Ardailon
À partir de 19h
Bal musette – Place du 14 Juillet – 21h (organisé par le Comité des Fêtes)
Concours Pétanque - Triplette Mixte - Boulodrome municipal

SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08 JUILLET

Fête de la Stella Maris (Cf page 24)

DIMANCHE 08 JUILLET

Election Miss Vias 2018 – 21h – Parvis de l'Hôtel de ville

MARDI 10 JUILLET

Découverte littorale – Parking du Clôt - 10h00
Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

VENDREDI 13 JUILLET

Fête nationale avec défilé aux lampions – A partir de 21h – Parvis de l'Hôtel de ville

SAMEDI 14 JUILLET

Cérémonie du 14 juillet – à partir de 10h30 – Parvis Hôtel de ville
Bal musette – Place du 14 Juillet – 21h
Randonnée VTT – départs 8h30 et 9h – Parking Office de Tourisme – 04 67 21 76 25
Concours Pétanque - Doublette seniors- Boulodrome municipal

DIMANCHE 15 JUILLET

Retransmission sur écran de la finale de la Coupe du Monde de Football – Place du 14 Juillet – 21h (organisée par le Comité des Fêtes) - Sous réserve
Challenge pêche «No Kill» - 8h/13h - Plan d'eau de la source

LUNDI 16 JUILLET

Kermesse des Anciens - Parvis de l'église - 9h/12h

MARDI 17 JUILLET

Découverte littorale – Parking Plage Ste Geneviève - 10h00
Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25
Tournée des plages Hérault Sports de 10h à 19h - terrain de Beach soccer – Vias-Plage

JEUDI 19 JUILLET

Escapade vélo autour du patrimoine naturel (organisée par l'Office de Tourisme) – de 10h à 16h
Renseignements au 04 67 21 76 25

VENDREDI 20 JUILLET

Croisière musicale avec « Duo Clandestino » - 18h30 – Halte nautique – Réservation au 04 67 21 76 25 - Payante (organisée par l'Office de Tourisme)
Bal musette – Place du 14 Juillet – 21h (organisé par le Comité des Fêtes)

SAMEDI 21 JUILLET

Animation musicale – Place du 14 Juillet – 21h (organisée par le Sucre glace)

DIMANCHE 22 JUILLET

Randonnée cyclo – Départ Europark – à partir de 7h (organisée par le cyclo club Viassois) - Gratuite

LUNDI 23 JUILLET

Ciné plage – « L'Ascension » - plage de Farinette – 22h – Gratuit (Cf - page 25)

MARDI 24 JUILLET

Découverte littorale – Parking du Clôt - 10h00 - Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25
Concours Pétanque - Triplette seniors - Boulodrome municipal
Zumba night – parking Office de Tourisme – 21h – Gratuit

JEUDI 26 JUILLET

Découverte de la faune nocturne – de 19h à 21h – Parking Riviérette – Portiragnes plage (organisée par l'Office de Tourisme- renseignement au 04 67 21 76 25)

VENDREDI 27 JUILLET

Croisière musicale avec « Duo Élégance » - 18h30 – Halte nautique – Réservation au 04 67 21 76 25 - Payante (organisée par l'Office de Tourisme)

DU VENDREDI 27 AU DIMANCHE 29 JUILLET

Festival « Vias en Jazz » - Place du 11 novembre – à partir de 18h30 (Cf page 25)

MARDI 31 JUILLET

Découverte littorale – Parking Camping Méditerranée - 10h00
Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

AOÛT

MERCREDI 1^{ER} AOÛT

Escapade photo – de 19h à 21h - Rendez-vous parking de l'Office de Tourisme – Réservation au 04 67 21 76 25

JEUDI 02 AOÛT

Tournée MHSC Summer Tour – Toute la journée – Terrain de beach soccer – Vias Plage

VENDREDI 03 AOÛT

Bal musette – Place du 14 Juillet – 21h (organisé par le Comité des Fêtes)

DIMANCHE 05 AOÛT

Lou beach games – terrain de beach soccer – plage de Farinette – 14h

LUNDI 06 AOÛT

Ciné plage – « Instinct de survie » - plage de Farinette – 22h – Gratuit (Cf - page 25)

MERCREDI 8 AOÛT

Zumba night – parking Office de Tourisme – 21h

JEUDI 09 AOÛT

Escapade vélo autour du patrimoine naturel (organisée par l'Office de Tourisme) – de 10h à 16h
Renseignements au 04 67 21 76 25

VENDREDI 10 AOÛT

Croisière musicale avec « David Tobena » - 18h30 – Halte nautique – Réservation au 04 67 21 76 25 - Payante (organisée par l'Office de Tourisme)
Tournoi de joutes – 21h – Pont du Jonquié – Gratuit (Cf page 22)
Bal musette – Place du 14 Juillet – 21h (organisé par le Comité des Fêtes)

DIMANCHE 12 AOÛT

Randonnée cyclo – Départ Europark – (organisée par le cyclo club Viassois) à partir de 7h - Gratuite

LUNDI 13 AOÛT

Ciné plage – « La La Land » - plage de Farinette – 22h - (Cf - page 25)
Kermesse des Anciens - Parvis de l'église - 9h/12h

MARDI 14 AOÛT

Découverte littorale – Parking Camping Méditerranée - 10h00
Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

MERCREDI 15 AOÛT

Randonnée VTT – départs 8h30 et 9h
Parking Office de Tourisme
Tournoi de Speedminton – 15h – terrain de beach soccer
Concours Pétanque - Doublette seniors- Bouldrome municipal

JEUDI 16 AOÛT

Balade dans les vignes de 10h à 12h – Rendez-vous et inscriptions à l'Office de Tourisme au 04 67 21 76 25
Découverte de la faune nocturne – de 19h à 21h – Parking Riviérette – Portiragnes plage (organisée par l'Office de Tourisme- renseignement au 04 67 21 76 25)

VENDREDI 17 AOÛT

Croisière musicale avec « David Tobena » - 18h30 – Halte nautique – Réservation au 04 67 21 76 25 - Payante (organisée par l'Office de Tourisme)

FÊTE LOCALE DU 17 AU 18 AOÛT (ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES) - PARVIS DE L'ÉGLISE - À PARTIR DE 17H

Vendredi 17 août

Jeux pour les enfants de 2 à 8 ans
Jeux traditionnels en bois : pour enfants et adultes
Danse du petit poulain – 18h
Danse des Festa Fabo – 19h
Repas spectacle et soirée dansante – 20h

Samedi 18 août

Jeux pour les enfants
Démonstration des Majorettes de Vias (avec l'association le Bâton Club Viassois) – 18h
Combat de catch féminin à partir de 18h30
Repas spectacle et soirée dansante – 20h

Dimanche 19 août

Bal à papa avec Sylvie Maubert – de 21h à minuit
Pendant ces trois jours, possibilité de restauration sur place avec les commerçants du centre ville

DIMANCHE 19 AOÛT

Animation beach tennis – terrain de beach soccer
Plage de Farinette

LUNDI 20 AOÛT

Ciné plage – « Little Boy » - plage de Farinette – 21h30 suivi d'un feu d'artifice vers 23h. (Cf - page 25)

MARDI 21 AOÛT

Découverte littorale – Parking du Clôt - 10h00
Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25
Concours Pétanque - Triplettes seniors homme / Doublette seniors Féminine - Boulodrome municipal

MERCREDI 22 AOÛT

Escapade photo – de 19h à 21h - Rendez-vous parking de l'Office de Tourisme – Réservation au 04 67 21 76 25

JEUDI 23 AOÛT

Oeno rando vélo : circuit découverte « Vins et saveurs » - Départ Office de Tourisme 10h – circuit de 30km ou circuit de 60 km pour un départ à 8h30
Renseignements au 04 67 21 76 25 (en partenariat avec le Cyclo Club et le VTT Club)
Balade dans les vignes de 10h à 12h – Rendez-vous et inscriptions à l'Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

VENDREDI 24 AOÛT

Bal musette – Place du 14 Juillet – 21h (organisé par le Comité des Fêtes)

SAMEDI 25 AOÛT

Animation musicale – Place du 14 Juillet – 21h

DIMANCHE 26 AOÛT

Journée beach rugby – terrain de beach soccer – plage de Farinette – 10h-19h

MARDI 28 AOÛT

Découverte littorale – Parking Plage Ste Geneviève - 10h00 - Inscription : Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

JEUDI 30 AOÛT

Balade dans les vignes de 10h à 12h – Rendez-vous et inscriptions à l'Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

VENDREDI 31 AOÛT

Arrivée des Brescoudos - Place du 11 Novembre – 18h30
Bal musette – Place du 14 Juillet – 21h (organisé par le Comité des fêtes)

SEPTEMBRE

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 02 SEPTEMBRE

Braderie des commerçants de Vias
Plage – Toute la journée

JEUDI 06 SEPTEMBRE

Balade dans les vignes de 10h à 12h – Rendez-vous et inscriptions à l'Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

VENDREDI 07 SEPTEMBRE

Rando Cyclo - Départ 08h00 de la Cave Copérative (avec le cyclo club)

SAMEDI 08 SEPTEMBRE

Sortie cyclo de l'office - Départ 08h00 - Rendez-vous à l'Office de Tourisme (avec le cyclo club)
Escapade vélo - Départ 14h00 - Rendez-vous à l'Office de Tourisme (avec le VTT Club)

DIMANCHE 09 SEPTEMBRE

Sortie cyclo de l'office - Départ 08h00 - Rendez-vous à l'Office de Tourisme (avec le cyclo club)
Forum des Associations – centre-ville – de 9h à 12h
Vsite Domaine du Bosc (vendanges à la main et dégustation) de 10h à 16h avec l'Office du tourisme - 04 67 21 76 25
Escapade vélo - Départ 14h00 - Rendez-vous à l'Office de Tourisme (avec le VTT Club)

JEUDI 13 SEPTEMBRE

Balade dans les vignes de 10h à 12h – Rendez-vous et inscriptions à l'Office de Tourisme au 04 67 21 76 25

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Courses hors stade avec le Vias trail running (organisé en collaboration avec le service des sports) Vias et Vias-Plage. (Cf - page 31)

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Fête du Sport - Centre-ville – organisé par le service des sports – 04 67 21 94 86

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

Conférence « Aménagement de l'Espace » - 18h30 - Maison du Patrimoine

REPAS DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Samedi 13 octobre 2018 à 12h, au Théâtre de l'Ardillon. Les inscriptions s'effectueront **dès le mercredi 12 septembre et jusqu'au vendredi 12 octobre 2018 inclus**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h au CCAS – 1 rue Victor Hugo. La participation financière sera de 10€ par personne et offert aux seniors non-imposables.

PLUS D'INFORMATION :

Pour le Sport à la plage : Cf page 22

Pour les sorties avec le VTT Club et le CYCLO Club : Cf page 32
Visites guidées des ouvrages du Libron tous les mercredis à 10h
Visites historiques du centre-ville (organisée par l'Office de Tourisme- Renseignements au 04 67 21 76 25)

NÉCROLOGIE



Joseph Fernandez s'en est allé

Joseph Fernandez, personnalité Viassoise connue de tous, nous a quittés il y a quelques semaines, emporté par la maladie.

Né le 18 août 1945 à Lorca en Espagne, il arrive à Vias en 1957 à l'âge de 12 ans.

En 1976, il fonde une société de carrelage à Villeneuve-les-Béziers et débute seul en qualité d'artisan. Son épouse Geneviève assure la partie administrative de l'entreprise.

En 1978, le carreleur délocalise sa société à Vias, Impasse des Pasturals, afin de se rapprocher de ses parents.

Jusqu'en 2000, cette entreprise n'a cessé d'évoluer, passant de 1 à 40 employés, principalement issus de familles Viassoises. Joseph Fernandez a, à ce titre, fortement contribué au développement économique de la Commune.

En 1996, il reçoit le prix des « Ailes d'Or d'entreprise » pour la rigueur

et la bonne gestion dont il fait preuve.

La fiabilité, la rigueur, le travail, la prospérité, sont autant de valeurs intrinsèques à la personnalité de Joseph Fernandez, qui a également été Président de la Fédération des Carreleurs du Languedoc Roussillon pendant plus de 15 ans.

Très impliqué dans le monde associatif, Joseph Fernandez a présidé le Saint Hubert Club Viassois pendant près de 8 années.

En sa qualité d'acteur économique tout au long de ces années, et pour tout ce qu'il a pu apporter à la Commune, le Maire, Jordan Dartier, a eu l'immense honneur et plaisir de lui remettre la médaille de la Ville, lors de la cérémonie des vœux à la population du vendredi 12 janvier dernier.

A son épouse Geneviève, à son fils François, à sa fille Céline, à sa famille, ses proches et ses amis, nous adressons nos plus sincères condoléances.



Jean Szymendera nous a quittés

Surnommé « Jean du foot » par ses amis pétanqueurs, cet homme était bien connu et apprécié de tous à Vias.

Ancien lieutenant-colonel, il avait fait une brillante carrière dans l'armée de terre, ce qui lui a valu de nombreuses décorations, dont celle de l'Ordre National du Mérite.

A son arrivée sur la commune, cet excellent footballeur et fervent supporter de l'équipe du Losc (Lille) s'occupa du club local de football, tentant de le rapprocher avec celui de Portiragnes.

Egalement passionné de pétanque, il s'inscrivit au club de « La Boule Joyeuse ». En 2012, il devient le secrétaire du bureau et ne quitte plus ce dernier, liant une véritable amitié avec tous les membres.

Reconnues de tous, sa bonne humeur, sa joie de vivre et sa gentillesse ont laissé un vide dans le cœur des joueurs et des dirigeants de « La Boule Joyeuse ».

Un ultime adieu a eu lieu mardi 3 avril dernier.

A sa famille, ses proches et ses amis, nous adressons nos plus sincères condoléances.

ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE VIASSOISE...

Giulia WILMORT, le 12 mars 2018, à Béziers
Darren GARDAVOIR, le 19 mars 2018, à Béziers
Camilia ASAJDI, le 31 mars 2018, à Béziers
Maïssa BAKKICH, le 19 avril 2018, à Béziers
Abdurahman OURDANI, le 26 avril 2018, à Béziers
Cécilia CLARENN, le 28 avril 2018, à Montpellier
Jessy VERRIER, le 08 mai 2018, à Béziers
Yasmin HAMMADA, le 07 mai 2018, à Béziers
Hina COPIN Hina, le 04 mai 2018, à Sète
Marcel GINIEYS, le 06 mai 2018, à Sète
Emy PINEAU Emy, le 12 mai 2018, à Béziers
Gabriel MALLET, le 04 juin 2018, à Béziers
Logan CHOUBRAC, le 06 juin 2018, à Béziers
Théa GIANESIM, le 07 juin 2018, à Béziers
Esteban CHUECOS, le 11 juin 2018, à Béziers

ILS SE SONT UNIS...

Nicolas HUSSON et Sandra MARCHISIO, 21 avril 2018
Martial JOBLOT et Aurélie MASSET, le 05 mai 2018
Ahmed MEGUENNI et Amina BELWASSA, le 09 mai 2018
Claude MEYLAN et Gisela HOHL, le 15 mai 2018
Alain VACHÉ et Anne-Marie CARRIÈRE, le 16 juin 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Marcel BASTI, le 21 novembre 2017, à l'âge de 93 ans
Colette ROUX, Epouse LOPEZ, le 28 février à l'âge de 82 ans
Guy SELLIN, le 05 mars 2018, à l'âge de 84 ans
Rose LANNELONGUE, Veuve ROVERE, le 26 mars 2018, à l'âge de 84 ans
Jean SZYMENDERA, le 27 mars 2018, à l'âge de 72 ans
Marguerite BURNIER, Veuve LOMBARD, le 03 avril 2018, à l'âge de 89 ans
Maurice PÉTOT, le 04 avril 2018, à l'âge de 80 ans
Anita CIET, Epouse ETIENNE, le 08 avril 2018, à l'âge de 78 ans
Françoise MELET, le 09 avril 2018, à l'âge de 56 ans
Yvette CARMELLINO, Divorcée MATHIEU, le 09 avril 2018, à l'âge de 86 ans
Guy JULLIAN, le 18 avril 2018, à l'âge de 96 ans
Claude BOUTEILLER, le 23 avril 2018, à l'âge de 87 ans
Anaïs GUILLERÉ, Veuve VILLEQUEY, le 25 avril 2018, à l'âge de 98 ans
Juliette BAEZA, Veuve BOSSEBOEUF, le 29 avril 2018, à l'âge de 82 ans
Chrifa BOUDOUF, Epouse BOUDOUF, le 18 mai 2018, à l'âge de 80 ans
Pascal MARTINEZ, le 18 mai 2018, à l'âge de 87 ans
Joseph FERNANDEZ, le 28 mai 2018, à l'âge de 73 ans
René JAQUIER, le 11 juin 2018, à l'âge de 85 ans

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



[FACEBOOK.COM/VIASMEDITERRANEE](https://www.facebook.com/viasmediterranee)



[@VIASMEDITERRANEE](https://www.instagram.com/viasmediterranee)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias.

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias.
Directrice déléguée
Marie-Christine Lefonheur.

Rédaction
Isabelle Tribout, Guillaume Azam.

Graphisme
Jonathan Fabre.

Photos
Service communication - Ville de Vias

Conception : Service Communication.

Impression : JF Impression, 3500 ex.

Numéro ISSN 1624-1118

